

Règles de transition

Voici les règles de transition applicables alors que Foresters Financial^{MC} lance des améliorations à ses régimes d'assurance vie entière avec participation et retire du marché le produit d'assurance vie entière sans participation¹.

- Une nouvelle **Proposition d'assurance vie et d'assurance maladies graves** sera disponible sur Accès Portail ou par l'intermédiaire de votre agence générale de gestion (AGG) à compter du **26 juillet 2026**. La nouvelle proposition porte le code **106184 CAN 06/26**, situé dans le coin inférieur droit.
- Les propositions d'assurance vie et d'assurance maladies graves utilisant le code **106184 CAN 04/25** (situé dans le coin inférieur droit), signées et datées avant le 26 juillet 2026, doivent être reçues au siège social de Foresters au plus tard le **10 août 2026 à 15 h (heure de l'Est)**. Les propositions peuvent être transmises par l'intermédiaire de votre AGG selon les méthodes actuelles : service de messagerie, courrier, Cielbleu, SecureDocs ou télécopieur.
- À compter du 26 juillet 2026, les propositions électroniques pour le produit Avantage Plus² seront disponibles via AppPro et ne le seront plus via InsuranceAssist. **Toute proposition électronique pour Avantage Plus enregistrée dans InsuranceAssist doit être soumise au plus tard le samedi 25 juillet 2026 à 15 h (heure de l'Est)**.
- L'assurance vie entière sans participation sera retiré de la vente à compter du 26 juillet 2026. Toute proposition électronique pour ce produit enregistrée dans InsuranceAssist doit être soumise au plus tard le **samedi 25 juillet 2026 à 15 h (heure de l'Est)**. Les propositions papier ou PDF pour ce produit, signées et datées avant le 26 juillet 2026, doivent être reçues au siège social de Foresters au plus tard le 10 août 2026 à 15 h (heure de l'Est).

Veuillez communiquer avec votre équipe de vente locale si vous avez des questions.



¹ Souscrits par Foresters, compagnie d'assurance vie.

² Souscrites par l'Ordre Indépendant des Forestiers.

La Financière Foresters et Foresters sont des noms commerciaux et des marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto, Ontario, Canada M3C 1T9) et de ses filiales.